



*Municipalité de la Paroisse
de Saint-Barthélemy*

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT 657-20

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par madame Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Barthélemy, que le Conseil a adopté lors de sa séance ordinaire du 4 mai 2020 le règlement 657-20 portant le titre suivant :

RÈGLEMENT N°657-20 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

Une copie de ce règlement a été déposée au bureau de la Municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance lors des ouvertures du bureau municipal.

DONNÉ à Saint-Barthélemy, le 4 mai 2020



Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Julie Maurice, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil le 4 mai 2020.



Julie Maurice
Directrice générale et secrétaire-trésorière